



AVIS PUBLIC 2024-051

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **2 décembre 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2024-019 visant le lot projeté 6 660 060 au coin des rues Vigneux et Binette, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser l'implantation d'un escalier extérieur menant à un étage supérieur au rez-de-chaussée en cour avant ce qui est actuellement prohibé tel que spécifié à l'article 7.7.5, issue du règlement de zonage #2006-116.
- Autoriser une entrée charretière de plus de 8 mètres donnant sur la rue Binette tel que prohibé par l'article 13.4 du règlement de zonage #2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 18^e jour de novembre 2024.


Georges-André Gagné, greffier